



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-3304>

Département(s) de publication : **67, 68**

Annonce n° **25-3304**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance d'imprimantes et de multifonctions, fourniture de consommables et prestations associées

Description : L'accord-cadre porte sur la maintenance d'imprimantes et de multifonctions, fourniture de consommables et prestations associées (hors papier) sur le parc existant de la collectivité, afin de répondre aux besoins d'impression des agents. La description des prestations et leurs spécifications techniques, ainsi que les lieux d'exécution, sont définies dans le CCTP et à ses annexes.

Identifiant de la procédure : 47fdacc9-0d56-4a50-a2e3-e19a07cb230c

Identifiant interne : 24000301

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50313000 Maintenance et réparation de matériel de reprographie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 place du quartier blanc

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution des prestations : Alsace (départements 67 et 68). Se référer aux annexes 2 et 3 du CCTP.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 380,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 670,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande avec un minimum et un maximum, en application des articles R. 2162-2 et suivants, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique (un par lot).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 01 Imprimantes et multifonctions de la marque CANON (67 et 68)

Description : Pour de plus amples détails quant à la description des prestations et leurs spécifications techniques, se reporter au CCTP de l'accord-cadre.

Identifiant interne : 24001081

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50310000 Maintenance et réparation de machines de bureau

Options :

Description des options : L'accord-cadre ne sera pas reconduit.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 place du quartier blanc

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Informations complémentaires : Se référer aux annexes 2 et 3 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce marché est relancé en moyenne tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La consultation fait l'objet d'une décomposition en 3 lots. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre par lot. L'accord-cadre ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande avec minimum et maximum, en application des articles R. 2162-2 et suivants, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les montants minimum et maximum de l'accord-cadre sont fixés à l'acte d'engagement (Montant minimum HT : 20 000 Euros et montant maximum HT : 320 000 Euros). Dans les conditions prévues à l'article 23 du CCAG FCS, l'acheteur peut prescrire au titulaire, par ordre de service, pendant l'exécution de l'accord-cadre, des prestations supplémentaires ou modificatives après consultation de ce dernier ou accepter les modifications qu'il propose.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : capacités techniques, financières et professionnelles

Description : L'examen des candidatures se fera selon les capacités techniques, financières et professionnelles mentionnées à l'article 5.1 du règlement de la consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : La notation de ce critère est explicitée à l'article 6.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est évaluée sur la base des éléments fournis par le soumissionnaire dans son mémoire technique (cadre de réponse à compléter) et de toute pièce justificative. Ce critère est décomposé et noté conformément à l'article 6.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : La performance environnementale est évaluée sur la base des éléments fournis par le soumissionnaire dans son mémoire environnemental (cadre de réponse à compléter) et de toute pièce justificative. Ce critère est noté conformément aux prescriptions de l'article 6.2 du RC et les barème de notation sont explicités au cadre de mémoire environnemental.

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 01/02/2025 à 23:59

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les délais dont dispose l'acheteur ou son représentant pour procéder au paiement des avances, des acomptes, des règlements partiels définitifs et du solde sont fixés à 30 jours.

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix BP 51038 - 67070 STRASBOURG CEDEX - Tél : 03 88 21 23 23 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr - Adresse internet (U.R.L) : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr> Les procédures de recours sont explicitées à l'article 9 du RC.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : LOT 02 Imprimantes de la marque EPSON

Description : Pour de plus amples détails quant à la description des prestations et leurs spécifications techniques, se reporter au CCTP de l'accord-cadre.

Identifiant interne : 24001082

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50310000 Maintenance et réparation de machines de bureau

Options :

Description des options : L'accord-cadre ne sera pas reconduit.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'alsace

Ville : colmar

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Se référer aux annexes 2 et 3 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 50,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce marché est relancé en moyenne tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La consultation fait l'objet d'une décomposition en 3 lots. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre par lot. L'accord-cadre ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande avec minimum et maximum, en application des articles R. 2162-2 et suivants, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les montants minimum et maximum de l'accord-cadre sont fixés à l'acte d'engagement (Montant minimum HT : 20 000 Euros et montant maximum HT : 100 000 Euros). Dans les conditions prévues à l'article 23 du CCAG FCS, l'acheteur peut prescrire au titulaire, par ordre de service, pendant l'exécution de l'accord-cadre, des prestations supplémentaires ou modificatives après consultation de ce dernier ou accepter les modifications qu'il propose.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : capacités techniques, financières et professionnelles

Description : L'examen des candidatures se fera selon les capacités techniques, financières et professionnelles mentionnées à l'article 5.1 du règlement de la consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : La notation de ce critère est explicitée à l'article 6.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est évaluée sur la base des éléments fournis par le soumissionnaire dans son mémoire technique (cadre de réponse à compléter) et de toute pièce justificative. Ce critère est décomposé et noté conformément à l'article 6.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : La performance environnementale est évaluée sur la base des éléments fournis par le soumissionnaire dans son mémoire environnemental (cadre de réponse à compléter) et de toute pièce justificative. Ce critère est noté conformément aux prescriptions de l'article 6.2 du RC et les barème de notation sont explicités au cadre de mémoire environnemental.

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 01/02/2025 à 23:59

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les délais dont dispose l'acheteur ou son représentant pour procéder au paiement des avances, des acomptes, des règlements partiels définitifs et du solde sont fixés à 30 jours.

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix BP 51038 - 67070 STRASBOURG CEDEX - Tél : 03 88 21 23 23 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr - Adresse internet (U.R.L) : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr> Les procédures de recours sont explicitées à l'article 9 du RC.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : LOT 03 Multifonctions de la marque KYOCERA

Description : Pour de plus amples détails quant à la description des prestations et leurs spécifications techniques, se reporter au CCTP de l'accord-cadre.

Identifiant interne : 24001083

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50310000 Maintenance et réparation de machines de bureau

Options :

Description des options : L'accord-cadre ne sera pas reconduit.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 100 avenue d'alsace

Ville : colmar

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Se référer aux annexes 2 et 3 du CCTP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 50,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce marché est relancé en moyenne tous les 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La consultation fait l'objet d'une décomposition en 3 lots. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre par lot. L'accord-cadre ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande avec minimum et maximum, en application des articles R. 2162-2 et suivants, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les montants minimum et maximum de l'accord-cadre sont fixés à l'acte d'engagement (Montant minimum HT : 20 000 Euros et maximum HT : 250 000 Euros). Dans les conditions prévues à l'article 23 du CCAG FCS, l'acheteur peut prescrire au titulaire, par

ordre de service, pendant l'exécution de l'accord-cadre, des prestations supplémentaires ou modificatives après consultation de ce dernier ou accepter les modifications qu'il propose.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : capacités techniques, financières et professionnelles

Description : L'examen des candidatures se fera selon les capacités techniques, financières et professionnelles mentionnées à l'article 5.1 du règlement de la consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : La notation de ce critère est explicitée à l'article 6.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est évaluée sur la base des éléments fournis par le soumissionnaire dans son mémoire technique (cadre de réponse à compléter) et de toute pièce justificative. Ce critère est décomposé et noté conformément à l'article 6.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : La performance environnementale est évaluée sur la base des éléments fournis par le soumissionnaire dans son mémoire environnemental (cadre de réponse à compléter) et de toute pièce justificative. Ce critère est noté conformément aux prescriptions de l'article 6.2 du RC et les barème de notation sont explicités au cadre de mémoire environnemental.

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 01/02/2025 à 23:59

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les délais dont dispose l'acheteur ou son représentant pour procéder au paiement des avances, des acomptes, des règlements partiels définitifs et du solde sont fixés à 30 jours.

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix BP 51038 - 67070 STRASBOURG CEDEX - Tél : 03 88 21 23 23 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr - Adresse internet (U.R.L) : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr> Les procédures de recours sont explicitées à l'article 9 du RC.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Collectivité européenne d'Alsace

Organisation qui traite les offres : Collectivité européenne d'Alsace

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Numéro d'enregistrement : 20009433200018

Adresse postale : Place du Quartier Blanc

Ville : Strasbourg cedex 9

Code postal : 67964

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : contact.execution@alsace.eu

Téléphone : 0389306310

Profil de l'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg

Département : Alsace

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2904dc71-6c83-4b63-abda-4c8036f9e87d - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/01/2025 à 15:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/01/2025